



## Réclamation Consommation d'eau

Par **d v**, le **05/08/2011** à **10:49**

Bonjour,

Nous avons un commerce alimentaire et étions en société. Nous avons vendu notre commerce en Octobre 2008 et avons mis notre société en veille pendant une année et l'avons vendu en Novembre 2009 car notre successeur ne voulait pas d'une société. Notre ancien propriétaire nous réclame des factures d'eau car les compteurs ont mal été relevés lors de la possession ce qui est vrai. Donc nous étions redevable et avons payé avec notre compte personnel en Mars 2011, mais cela ne suffit pas à ce propriétaire. Il nous relance sans cesse pour un complément sachant que notre société n'existe plus. Comment et dois-je faire pour résoudre ce problème, merci de me répondre